

RAPPORT ANNUEL

2018



ASSOCIATION COGINTA

Maison Internationale de l'Environnement (MIE 2)

7 chemin de Balexert, Châtelaine

CH-1219 Genève, Suisse

Tél : +41 22 796 01 05

Email: admin@coginta.org

ASSOCIATION COGINTA

Représentation régionale

Immeuble Rmaiti, Bloc B, 4^{ème} étage

Coléah, Commune de Matam, Conakry

République de Guinée

Tél : +224 622 501 858

Email : admin-guinee@coginta.org

ASSOCIATION COGINTA

Représentation régionale

B.P. 5536 Quartier Klémat

2^{ème} Arrondissement, Rue 3044, N'Djaména

République du Tchad

Tél : +235 90 75 49 82

Email : admin-tchad@coginta.org

Rejoignez nous sur :

 www.coginta.org

 www.facebook.com/associationcoginta

 www.fr.linkedin.com/company/coginta

 www.twitter.com/coginta

Table des matières

1

**Résumé
exécutif**

p. 4

2

**Coginta
en chiffres**

p. 6

3

**Domaines
d'expertise**

p. 8

4

**Présentation
des projets**

p. 11

5

**Informations
financières**

p. 36

6

**Nouvelles
initiatives**

p. 40

7

**Développement
organisationnel**

p. 42

8

Remerciements

p. 44

Résumé exécutif



01

En 2018, Coginta est intervenue au profit de plus de **30 institutions judiciaires et sécuritaires**, dans des domaines aussi variés que les audits organisationnels et fonctionnels, les politiques publiques en matière de sécurité intérieure, les politiques de gestion des ressources humaines des institutions de police et de gendarmerie, l'ingénierie de la formation, l'amélioration des capacités logistiques et opérationnelles, l'éthique et la déontologie policière, la gestion des espaces frontaliers et la sécurisation des couloirs de transhumance, la bonne gouvernance, le contrôle civil et démocratique des forces de sécurité intérieure, la sécurité routière, la traite des êtres humains et les sciences forensiques, mais également à travers des activités à vocation communautaire contribuant ainsi au **renforcement de la cohésion sociale, au rétablissement du lien de confiance** entre les institutions judiciaires et sécuritaires et les populations et à la prévention de la délinquance, notamment auprès des jeunes.

Ceci s'est traduit par :



43

collaborateurs et
collaboratrices



32

missions d'expertise
court terme



10 990

personnes/jours
de formation

A travers les activités menées, Coginta a également permis de contribuer :

- à l'**amélioration des conditions de travail et d'emploi** de plus de 15 000 policiers, gendarmes et magistrats,
- au **renforcement direct des compétences** de plus de 4 300 policiers, gendarmes et personnels judiciaires.

Communication
les Jeunes
... tous les citoyens, surtout les plus
... avec les autorités quand il s'agit de
... projet Partenaires pour la Sécurité en
... établir des canaux de communication
... entre les deux groupes et préparer la voie
... on pour améliorer l'avenir.

Grands Moments

... concou avec le
... participatif
... mme
... occupent dans
... ctuellement

PARTENAIRES POUR LA SÉCURITÉ EN GUINÉE
LA REFORME DE LA POLICE AU SERVICE DES CITOYENS

Résultats

Le Rassemblement
Grâce à cette initiative, le
... manne états, produisant
... gence en Guinée, au sein de
... Grâce à des interventions de
... intervenant avec les officiers, le p
... instruments.

Le Soutien
14 000

Coginta en chiffres

02



Coginta est une organisation non gouvernementale, apolitique et à but non-lucratif dont le siège est situé à Genève, Suisse, et qui dispose de deux représentations régionales, l'une à Conakry en République de Guinée, l'autre à N'Djaména en République du Tchad.



Les objectifs de Coginta consistent à **soutenir les gouvernements hôtes** dans le renforcement des institutions judiciaires et sécuritaires conformément aux principes de l'état de droit et des droits de l'homme, et à améliorer l'efficacité des institutions policières en matière de prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité en vue de promouvoir un environnement propice à la paix, au développement et à la cohésion sociale.



Domaines d'expertise



03

Pour rappel, les domaines d'expertise de Coginta incluent :

Promotion de l'état de droit et accès à la justice

La promotion des droits de l'homme et de l'accès à la justice sont des aspects essentiels du mandat de Coginta qui a pour finalité le renforcement de l'état de droit dans les pays en situation de fragilité, de mutation ou de relèvement dans les zones touchées par les conflits. L'assistance de Coginta se matérialise par une assistance technique dans les domaines de l'amélioration de la chaîne pénale (police, justice, prisons), de l'éducation à la citoyenneté et la sensibilisation aux droits, de la médiation, conciliation et résolution des conflits, et de l'assistance juridique et judiciaire.

Renforcement des compétences et professionnalisation des forces de sécurité publique

Coginta apporte conseil et assistance technique en vue de renforcer les capacités des institutions de sécurité publique dans les domaines premiers de la planification stratégique, du développement organisationnel, des politiques de recrutement et de gestion des ressources humaines, de l'élaboration des cadres juridiques et réglementaires et de gestion budgétaire.

Appui à la formation initiale et continue

Coginta mobilise une expertise de haut niveau en matière d'ingénierie de la formation (création de référentiels de formation, conception de programmes de formation, formation de formateurs, approche par compétence) et de renforcement des capacités de gestion des établissements de formation / centres d'instruction.

Gouvernance du secteur de la sécurité et promotion de la femme dans les dispositifs de sécurité publique

Les interventions de Coginta visent à renforcer le contrôle civil, démocratique et parlementaire des forces de sécurité, à lutter contre la corruption, à promouvoir l'intégrité et le respect des droits de l'homme dans le secteur de la sécurité. A ce titre, Coginta accompagne les institutions sécuritaires désireuses de promouvoir les femmes et leur accession à des postes à responsabilité, de valoriser la contribution des femmes aux efforts de sécurité et de renforcer leurs compétences dans la lutte contre les violences faites aux femmes (prise en compte dès l'accueil, optimisation de l'enquête pénale, formation d'enquêtrices, mises en place de services spécialisés à vocation préventive, etc.).

Prévention de la criminalité

Sur la base de diagnostics locaux de sécurité, Coginta appuie l'élaboration de doctrines et de stratégies en matière de prévention de la délinquance et de lutte contre la criminalité. Ces démarches passent par le renforcement des organes locaux de gouvernance et par une approche collaborative entre les populations et les forces de sécurité publique. Elles peuvent inclure un travail spécifique de prévention et d'appui à la réintégration socio-économique de certaines catégories de populations susceptibles d'utiliser la violence pour subvenir à leurs besoins.

Prévention et gestion civile des risques et des catastrophes

Coginta accompagne l'élaboration de politiques nationales en gestion des risques et des catastrophes, soutient la création de structures nationales de protection civile, et contribue à l'amélioration de la réponse opérationnelle des unités de protection civile, notamment au travers de la formation initiale (connaissances techniques, théoriques et pratiques) et spécialisée (sauvetage aquatique, secours routier, gestion des incendies, etc.), et par un renforcement des capacités logistiques et opérationnelles.

Renforcement de la sécurité publique en milieu fluvial, lacustre et maritime

Coginta apporte conseil et assistance technique dans la gestion des aires frontalières et la sécurisation des frontières fluviales, lacustres et maritime au profit des populations. Cet appui se matérialise par la création d'unités spécialisées, la construction et l'équipement de postes frontières en milieu fluvial/lacustre, l'acquisition de moyens nautiques et la formation spécialisée des forces de sécurité publique dans le respect de l'éthique et la déontologie policière. Dans cette perspective, Coginta travaille également au rapprochement entre forces de sécurité et populations autochtones afin de renforcer la confiance et promouvoir une coproduction de la sécurité en zone frontalière et en milieu fluvial/lacustre.

Gestion de la sécurité publique en zones minières

En promouvant le respect des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH), Coginta contribue au renforcement de la sécurité publique et la gouvernance locale de la sécurité en zones minières. Coginta réalise des diagnostics locaux de sécurité, accompagne la mise en place de comités locaux de sécurité chargés de gérer les conflits fonciers et environnementaux, soutient la mise en œuvre de projets locaux de sécurité et de prévention de la délinquance par les organisations communautaires, forme les agents des sociétés minières sur les PVSDH, et contribue à la formation initiale et continue des forces de sécurité publique dans le respect de l'éthique et de la déontologie policière.

Lutte contre la prolifération des armes légères

Coginta appuie la mise en place de politiques et initiatives visant à mettre les Etats en conformité avec les accords internationaux en matière de lutte contre la prolifération des ALPC et de leurs munitions. Ainsi, Coginta apporte une assistance technique en matière de cadre légal et réglementaire, de gestion des stocks, de marquage et traçage, mais également de réduction de la violence armée, notamment par des actions de sensibilisation et prévention auprès des communautés et des acteurs de la société civile.

Diagnostics sécuritaires et cartographie

En s'appuyant sur un panel d'experts internationaux de haut niveau, Coginta réalise des études et des analyses originales de perception sur les questions sécuritaires, judiciaires et conflictuelles de portée locale, nationale ou régionale (accès à la justice, drogue, délinquance, radicalisation, conflits miniers, criminalité transfrontalière, etc.). Les résultats peuvent être restitués sous forme de cartographie interactive.

Monitoring et études d'impact

Coginta met en place des systèmes de monitoring de projets ou programmes permettant à l'aide d'indicateurs quantitatifs de suivre les progrès réalisés. Avec son expertise en matière de sondages, Coginta réalise des études d'impact à l'aide de données originales collectées auprès des publics bénéficiaires.

A woman with long black braids, wearing a black top and dark pants with 'stuartelsson' written on the side, is kneeling and showing a smartphone to an elderly woman. The elderly woman is wearing a blue patterned headwrap, a black jacket with blue and orange trim, and a yellow and red patterned skirt. They are sitting on a dirt ground with a colorful patterned cloth and a pile of rocks in the background.

Présentation des projets par pays

04



GESTION DU FONDS SÉCURITÉ EN BULGARIE

Dans le cadre de la contribution suisse à l'élargissement de l'Union européenne à la Roumanie et la Bulgarie, un Fonds de sécurité a été mis en place pour le financement et la supervision de la réalisation de projets dans les domaines de la justice, de la police et de l'immigration par un accord intergouvernemental entre la Suisse et la Bulgarie. Responsable de la gestion du Fonds, la Coopération suisse a mandaté un consortium pour la gestion quotidienne des fonds et de la qualité des projets.

Coginta s'occupe du portefeuille de projets dans le domaine de la police. Il s'agit de gérer le cycle de vie des projets financés par le Fonds de sécurité, de la décision de financement jusqu'aux rapports finaux en passant par la supervision financière, administrative et qualitative des projets réalisés.

Les projets financés en Bulgarie portent sur une assistance à la Commission nationale de lutte contre la traite des êtres humains, une assistance à la réforme de la formation en sciences forensiques au sein du ministère de l'Intérieur, une assistance à la révision des formations au sein de l'académie du ministère de l'Intérieur sur les droits de l'homme et la construction d'une infrastructure permettant un apprentissage avec des exercices pratiques, un appui à la police nationale dans l'acquisition de scanners de reconnaissance de plaques de voiture et un appui à la police nationale bulgare dans la prévention de la délinquance juvénile.



En 2018, un nouveau laboratoire entièrement équipé a été inauguré à l'Académie du ministère de l'Intérieur ; des équipements ont été livrés dans plusieurs laboratoires forensiques de la police nationale bulgare. Toujours à l'Académie du ministère de l'Intérieur, une aire de formation pratique équipée d'une banque, d'un poste de police, d'un poste de gardes-frontières et d'autres infrastructures a lui aussi été inauguré en présence du vice-président de la Confédération suisse. Le programme de soutien à la lutte contre la traite des êtres humains est arrivé dans sa dernière année avec la consolidation de trois centres d'accueil de victimes, un soutien à une centaine de victimes rapatriées en Bulgarie et des formations en matière de lutte contre la traite des êtres humains prodiguées pour différents protagonistes comme la police. Une trentaine de scanners mobiles capables de reconnaître les plaques de voitures ont été reliés aux bases de données internationales sur les vols de véhicules. Une base de données sur la délinquance juvénile est désormais opérationnelle au sein de la police bulgare.

PROJET ID : BUL
SOURCE DE FINANCEMENT

DDC (Coopération suisse)

DURÉE DU PROJET : 8 ans

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :
2011-2018

RESSOURCES HUMAINES :
Deux conseillers techniques

INTERLOCUTEURS PRINCIPAUX :

Ministère de l'Intérieur bulgare
Commission nationale de lutte contre la traite des êtres humains bulgare

Académie du ministère de l'Intérieur

Académie de police de Savatan

Police nationale bulgare

Police fédérale suisse

Polices cantonales neuchâteloise et genevoise

PARTENAIRE :

TC-Team Consult SA

UNIVERSITE DE LUBUMBASHI ECOLE DE CRIMINOLOGIE



Centre de Recherche et de Formation en Criminologie
et en Droits Humains



DIAGNOSTICS LOCAUX ET ETUDE D'IMPACT DE LA POLICE DE PROXIMITE A MBUJIMAYI ET LUBUMBASHI

La réforme de la police nationale congolaise comprend deux volets. Un volet de gouvernance qui met en place à l'échelon communal des Conseils locaux de sécurité de proximité et des forums de quartier en charge à la fois de définir des stratégies transversales avec les différentes administrations et la société civile de lutte contre l'insécurité et de résoudre des problèmes à leur niveau. Le deuxième volet est le niveau policier de la police de proximité qui s'est établie comme doctrine de la police nationale et qui, au gré des formations, se met peu à peu en place à l'aide de donateurs bien souvent dans les villes principales de République démocratique du Congo. Le projet de l'OIM a prévu l'introduction de ces deux volets dans 4 subdivisions communales des villes de Lubumbashi et de Mbuji-Mayi. Coginta a été mandaté pour fournir une assistance au volet de gouvernance du projet de l'OIM tandis que l'OIM a assisté directement les formations et les constructions d'infrastructures policières et encouragé l'application de la doctrine de police de proximité. Coginta est également en charge de l'étude d'impact et a adopté un dispositif d'évaluation quantitative propre aux études quasi-expérimentales. Avec l'assistance des universités locales, des sondages représentatifs ont recueilli des données sur la sécurité dans les 4 communes d'intervention et 1 commune de contrôle et les études d'impact pour les deux villes sont prévues en fin de projet.

- Coginta a réalisé deux diagnostics locaux de sécurité dans les villes de Mbuji-Mayi et de Lubumbashi en RDC afin de fournir un socle d'analyse sécuritaire à l'introduction de la police de proximité par l'OIM dans quelques communes de ces deux villes.
- Coginta a appuyé la mise en place des Conseils locaux de sécurité dans les communes de Kampemba, Annexe, Bipemba et Muya et la rédaction des plans locaux de sécurité de proximité dans ces communes.
- Coginta a réalisé l'étude d'impact de l'introduction de la police de proximité soutenue par l'OIM dans ces communes.





Coginta a mené la dernière campagne de collecte de données de sondage dans les villes de Lubumbashi et de Mbuji-Mayi fin 2017. En janvier 2018, des enquêteurs ont réalisé des entretiens qualitatifs avec des policiers, chefs de quartier et des focus groups de femmes pour compléter les analyses quantitatives. Deux études d'impacts se focalisant chacune sur une ville ont été livrées courant mars 2018. L'étude d'impact à Lubumbashi a été réalisée en collaboration avec l'Ecole de criminologie de l'Université de Lubumbashi.

PROJET ID : CONGO

SOURCE DE FINANCEMENT :

Département d'Etat américain
Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi (INL)

DURÉE DU PROJET : 3 ans

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

Mars 2016 - Mars 2018

RESSOURCES HUMAINES :

Trois conseillers techniques internationaux
Deux conseillers techniques nationaux
Une trentaine d'enquêteurs

BÉNÉFICIAIRES :

Police nationale congolaise
Autorités locales et la société civile dans
Villes de Lubumbashi et Mbuji-Mayi
Communes de Kampemba, Annexe, Ruashi, Bipemba et Muya

PARTENAIRES :

Ecole de criminologie de Lumbumbashi
Organisation internationale pour les migrations (OIM)



FEUILLE DE ROUTE POUR LA SECURITE AU BURKINA FASO

Dans le cadre d'un projet financé par le département d'Etat américain visant à établir une feuille de route pour la sécurité au Burkina Faso, Coginta a été mandaté pour réaliser des sondages de perception de la sécurité dans 5 villes du Burkina Faso. Ces sondages doivent permettre d'obtenir des indicateurs sur la sécurité et la sécurité routière dans ces villes en amont des interventions du projet et, dans un second temps, en aval du projet pour en évaluer l'impact.

Coginta a réalisé au printemps 2018 une campagne de collecte de données de sondage à travers des échantillons représentatifs dans deux villes de l'est du pays à la frontière avec le Mali et trois villes du sud. Le questionnaire comprenait des questions sur la sécurité générale des résidents et sur l'insécurité routière. Plus de 3000 entretiens ont été réalisés en collaboration avec une équipe d'enquêteurs contractés par l'ONG locale FOSEC. Les résultats de l'étude de base ont été publiés. Une étude d'impact et de suivi des indicateurs est prévue pour l'automne 2019.

PROJET ID : INL BURKINA

SOURCE DE FINANCEMENT :

Département d'Etat américain

Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs

DURÉE DU PROJET : 2 ans

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET : 2018-2019

RESSOURCES HUMAINES :

Deux conseillers techniques

Une équipe de 10 enquêteurs

BÉNÉFICIAIRES :

Divers ministères du Burkina Faso

PARTENAIRES :

PartnersGlobal

FOSEC

16

BURKINA FASO





LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ÉCOLES DE GENDARMERIE

Afin de restaurer l'état de droit au Mali à travers un système fonctionnel de justice accessible aux citoyens, et aux femmes en particulier, la gendarmerie nationale qui évolue essentiellement en milieu rural souhaite adapter ses formations de base et continues aux réalités du contexte sécuritaire actuel. Le projet NICHE financé par le gouvernement néerlandais entend soutenir l'École de gendarmerie dans le renforcement de ses capacités de gestion et de formation de son personnel.

Dans cette perspective, la contribution de Coginta dans la mise en œuvre de ce projet vise essentiellement à permettre le réseautage de l'école de gendarmerie à travers l'organisation de visites d'étude dans des écoles de police mettant en œuvre des standards élevés d'apprentissage et dans l'assistance à l'introduction de nouvelles matières ou de matières revisitées dans la formation de base ou continue de l'école de gendarmerie.

En 2018, Coginta a monté une formation sur la preuve numérique pour officiers de policiers judiciaires et formateur de l'École de gendarmerie malienne. Les cours se dérouleront au cours du premier semestre 2019. Une mission d'évaluation à mi-parcours a également été réalisée afin d'identifier le programme d'activités pour 2019-2020.

PROJET ID: MLI

SOURCE DE FINANCEMENT :

Nuffic (The Netherlands Initiative for Capacity Development in Higher Education)

DURÉE DU PROJET : 4 ans

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

Aout 2016 - Septembre 2020

RESSOURCES HUMAINES

Trois à quatre conseillers techniques internationaux en fonction des besoins

BÉNÉFICIAIRES :

Commandement des écoles – gendarmerie nationale du Mali

PARTENAIRES :

Académie de police de Savatan

MDF Consulting

Université de Leiden



MALI



GESTION DU FONDS SÉCURITÉ EN ROUMANIE

Dans le cadre de la contribution suisse à l'élargissement de l'Union européenne à la Roumanie et la Bulgarie, un Fonds de sécurité a été mis en place pour le financement et la supervision de la réalisation de projets dans les domaines de la justice, de la police et de l'immigration. Responsable de la gestion du Fonds, la Coopération suisse a mandaté un consortium pour la gestion quotidienne des fonds et de la qualité des projets.

Coginta s'occupe du portefeuille de projets dans le domaine de la police. Ce travail consiste à gérer le cycle de vie des projets financés par le Fonds de sécurité, de la décision de financement jusqu'aux rapports finaux en passant par la supervision financière, administrative et qualitative des projets réalisés. Les projets financés portent sur le renforcement des capacités de la gendarmerie roumaine, un volet d'assistance au secours aérien en haute montagne, l'introduction de la police de proximité dans une sélection de communes rurales de Roumanie, un partenariat avec la Police fédérale suisse dans le domaine du trafic d'êtres humains, deux projets de lutte contre la corruption avec le ministère de l'Intérieur roumain ainsi qu'un soutien à une ONG spécialisée dans le journalisme d'investigation.





En 2018, de nombreuses réalisations ont eu lieu. La Rega a achevé un programme de formation sur l'hélicoptère de la gendarmerie roumaine de haute montagne. Des équipements de premier secours ont été livrés à la gendarmerie et une centaine de gendarmes ont été formés aux premiers secours. Une dizaine de micro-projets de rénovation de postes de police dans des zones rurales et vulnérables ont été réalisés. Un van a été livré à l'unité de lutte contre la traite des êtres humains à Sofia. Un programme de formations en matière de police de proximité s'est poursuivi avec environ 200 policiers formés. Le projet a continué de soutenir l'ONG Journalism Development Network dans ses enquêtes journalistiques sur le crime organisé. Le projet a également permis le déploiement au sein de la police cantonale genevoise d'un policier roumain.

PROJET ID : ROM

SOURCE DE FINANCEMENT :

Coopération suisse (DDC)

DURÉE DU PROJET : 9 ans

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

2011-2019

RESSOURCES HUMAINES :

Un conseiller technique

INTERLOCUTEURS PRINCIPAUX :

Ministère de l'Intérieur roumain

Ministère de la Défense roumain

Police fédérale suisse

Police cantonale genevoise

Police cantonale vaudoise

Académie de police de Savatan

Rega suisse

PARTENAIRES :

TC-Team Consult SA



PROJET DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DES ACQUIS DE LA COMPAGNIE DE SÉCURITÉ NAUTIQUE

D'une durée de 16 mois et financé par l'Instrument contribuant à la Paix et à la Stabilité (IcSP) de l'Union européenne, le projet FRONTCHAD 2 vise spécifiquement la consolidation et la pérennisation des acquis de la Compagnie de Sécurité Nautique pour sécuriser les frontières fluviales et lacustres au profit de la relance économique des populations riveraines.

Depuis le démarrage effectif en mars 2018, Coginta a porté ses efforts sur l'accompagnement du commandement de la CSN à travers un coaching au quotidien et un monitoring périodique des postes de la CSN. Une formation spécifique sur le règlement d'emploi de la CSN ainsi qu'une formation de 10 cadres de l'Inspection Générale des Services de Police (IGSP) ont été réalisées. Ces formations ont permis à ce service d'organiser des missions de contrôle et d'inspection de tous les postes de la CSN.

Des outils de gestion permettant le suivi au quotidien de cette unité spécialisée ont été élaborés et mis à la disposition du commandement de la CSN pour la gestion opérationnelle du quotidien et l'entretien logistique. Dans le domaine de la formation et de l'encadrement, 135 policiers dont 12 femmes, ont bénéficié de formations spécialisées sur la gestion organisationnelle et le contrôle interne, la gestion des ressources humaines, la collecte, analyse et gestion du renseignement, le pilotage et la navigation. Une formation de formateurs sur les gestes techniques professionnels en intervention (GTPI) a été organisée en vue de pérenniser ces compétences au sein de la CSN.

Afin de permettre à la CSN d'accomplir ses missions avec efficacité et aux agents de travailler dans des conditions fonctionnelles et sécurisées, plusieurs marchés de fournitures et d'équipements ont été initiés, notamment dans les domaines des télécommunications, de l'amélioration des conditions de vie et de la sécurisation des postes.

Au titre du renforcement de la gouvernance locale de la sécurité dans les zones d'implantation de la CSN et du rapprochement entre forces de sécurité intérieure et population, le projet a appuyé la création de sept (7) comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) par des arrêtés départementaux et des décisions communales. Il s'agit d'une première expérience dans la quasi-totalité des localités couvertes par le projet FRONTCHAD 2.

Ainsi, sept (7) ateliers de formation ont été organisés à l'attention des membres de chaque CLSPD leur permettant de bien assurer le fonctionnement et l'animation de ce cadre de concertation multi acteurs dans la lutte contre la délinquance et la criminalité dans les zones frontalières entre le Tchad et le Cameroun. Au total, 275 membres ont été formés parmi lesquels on dénombre 26 femmes.

En amont de la mise en place des CLSPD et de leurs membres, une stratégie de communication et d'information auprès des autorités locales, traditionnelles, religieuses, et des représentants de la société civile et des forces de sécurité intérieure a été adoptée pour les sensibiliser sur l'importance et le bien-fondé des CLSPD dans la lutte contre la délinquance. Cette sensibilisation a eu lieu dans toutes les localités et a touché près de 300 autorités locales, responsables des associations et/ou groupements de jeunes, de femmes, de pêcheurs, de commerçants, de transporteurs et des associations des droits humains.

En plus de la mise en place des CLSPD dans les zones d'intervention du projet, une campagne de sensibilisation de la population sur le rôle des forces de sécurité intérieure, et plus spécifiquement sur le rôle de la Compagnie de sécurité nautique (CSN) et le code de déontologie de la police nationale, a été menée. Plus de 2500 personnes ont été touchées parmi lesquelles 30% de femmes.

Afin de disposer de données qualitatives fiables sur la perception de la CSN comme unité spécialisée de la police nationale au service des citoyens garantissant la promotion et la relance des activités socio-économiques dans un contexte marqué par la menace terroriste et la criminalité transfrontalière, une enquête a été réalisée en partenariat avec le Centre de recherche en anthropologie et sciences humaines (CRASH). Les recommandations de cette enquête vont alimenter le contenu de micro-projets sur la citoyenneté et la prévention de la délinquance en milieu fluvial et lacustre qui seront mis en œuvre par des ONGs locales en 2019.

PROJET ID : FRONTCHAD 2

SOURCE DE FINANCEMENT :

Union européenne

Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP)

DURÉE DU PROJET : 16 mois

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

Avril 2018 - Juillet 2019

RESSOURCES HUMAINES :

Six personnels permanents

Sept experts court terme

BÉNÉFICIAIRES :

Ministère de l'Administration du territoire, de la sécurité publique et
de la gouvernance locale

Direction générale de la Police nationale

Direction de l'Immigration-émigration

Sous-direction de la Police de l'air et des frontières

Compagnie de sécurité nautique

PARTENAIRES :

Centre de recherche en anthropologie et sciences humaines (CRASH)



PROJET D'APPUI À L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE AU TCHAD

Régi par la convention de financement N° TD/FED/039-069 du 11ème FED, le Projet d'Appui à l'amélioration de la sécurité intérieure au Tchad (PAASIT), fruit de la dynamique de coopération Tchad-Union européenne, a officiellement lancé ses activités le 27 juin 2018. Financé à hauteur de 20 millions d'euros, le PAASIT s'inscrit dans la logique du processus de l'amélioration de la sécurité intérieure au Tchad et repose sur une analyse des besoins des Forces de sécurité intérieure (la Police nationale, la Gendarmerie nationale et la Garde nationale et nomade du Tchad) et sur les leçons apprises à la fois lors des précédents projets et sur ceux en cours d'exécution au Tchad.

L'objectif général du PAASIT est de contribuer à réduire et à dissiper le climat général d'impunité et d'insécurité par une offre de la sécurité comme bien public de qualité qui réponde aux besoins de l'ensemble des citoyens. Son objectif spécifique consiste à améliorer la gouvernance de la sécurité intérieure, les compétences des personnels des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et les relations entre la population et les FSI.

D'une durée de 78 mois, le PAASIT a pour ambition de donner une nouvelle appréciation et perception de la sécurité intérieure au Tchad. Ainsi, trois (03) résultats sont attendus à l'issu du projet :

- La gouvernance de la sécurité intérieure répond aux besoins de l'Etat et des populations
- Les compétences techniques et opérationnelles des Forces de sécurité intérieure sont améliorées
- Les liens entre population et FSI sont améliorés, renforcés.



Au cours de l'année 2018, le PAASIT a initié un certain nombre d'activités visant à élaborer des textes et mettre en place des outils permettant d'améliorer la gestion des ressources humaines des forces de sécurité intérieure ; appuyer l'élaboration de textes et la mise en place d'outils permettant d'améliorer la gestion des moyens logistiques des FSI ; élaborer et réviser les politiques nationales de formation de la gendarmerie nationale, la police nationale et la garde nationale et nomade du Tchad ; construire ou rénover les bâtiments de formation des forces de sécurité intérieure et fournir des moyens pédagogiques ; initier la rédaction de lignes directrices visant à renforcer la gouvernance locale de la sécurité et la mise en place d'un Observatoire de la violence, de la prévention de la criminalité et de la déontologie policière.

PROJET ID : PAASIT

SOURCE DE FINANCEMENT :

11^{ème} Fonds européen de développement (FED)

DURÉE DU PROJET : 78 mois

PÉRIODE D'EXECUTION DU PROJET :

Juin 2018 - Août 2021

RESSOURCES HUMAINES :

Deux personnels permanents

Quatre experts court terme

BÉNÉFICIAIRES :

Ministère de l'Administration du territoire, de la sécurité publique
et de la gouvernance locale

Ministère délégué à la Présidence de la République chargé de la
défense nationale, des anciens
combattants et victimes de guerre

PARTENAIRES :

B&S Europe

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)



PROJET D'APPUI À LA FORMATION ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AU TCHAD

Ce projet, démarré en avril 2017 et mis en œuvre à N'Djamena, dans les régions du Mayo Kebbi, du Chari Baguirmi, du Lac et du Kanem, dans les couloirs de transhumance et sur des axes soumis à d'importants flux de personnes et de marchandises, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes des migrations irrégulières et le phénomène des personnes déplacées en Afrique. Il a pour objectifs le renforcement des capacités des forces de sécurité intérieure à assurer leurs missions au quotidien et le rétablissement de la confiance avec les populations locales.

A travers une logique de concentration des efforts (géographie/thématique) et une volonté de travailler au plus près des unités et des populations, ce projet repose sur une complémentarité entre des actions de formation continue des forces de police, de gendarmerie et de la Garde nationale et nomade, une amélioration des conditions de travail à travers la construction de nouvelles infrastructures, la dotation en équipements individuels et collectifs et un renforcement du maillage territorial par une meilleure interopérabilité des forces de sécurité intérieure.

En 2018, la construction de nombreuses infrastructures s'est poursuivie, et certaines d'entre elles sont terminées (une compagnie, huit unités fluviales et terrestres, un complexe comprenant les locaux du groupement d'intervention de la gendarmerie et d'un centre d'instruction commun à Bol). Se poursuivront la construction de deux autres compagnies fluviales, d'un commissariat de sécurité publique et de deux postes de quartier à Bol, chef-lieu de la Province du Lac et de 9 unités fluviales et lacustres, au profit des trois forces.

Dans le cadre de l'équipement des unités et des hommes, la grande majorité des marchés ont été lancés et plusieurs livraisons ont été actées (13 véhicules équipés radio, 40 tentes collectives, 680 lits picots avec moustiquaires, la totalité des équipements de radiocommunication, des mobiliers pour le centre de formation, des pontons pour l'amarrage des embarcations, des gabions de sécurité passive).

Les projets de codes de déontologie de la Gendarmerie nationale et de la Garde nationale



et nomade ont été présentés en Conseil des ministres et le projet de Charte d'éthique et de déontologie est en cours d'adoption.

Par ailleurs, le projet a fourni un appui important au Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Bol, tant dans son fonctionnement habituel, que par le financement d'actions prévues dans le plan local de sécurité, ainsi qu'au Gouvernorat de la Province du Lac, pour la préparation du Plan provincial de sécurité et de développement et du 2ème forum provincial.

En matière de formation, de nombreuses sessions ont été conduites au profit de 571 membres des FSI, principalement dans deux grands domaines : la formation des personnels destinés à servir dans les unités fluviales et lacustres (formation initiale des équipages) et le perfectionnement des policiers et gendarmes affectés dans la province du Lac.

PROJET ID : SECUTCHAD

SOURCE DE FINANCEMENT :

Union européenne
Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

DURÉE DU PROJET : 3 ans

PÉRIODE D'EXECUTION DU PROJET :

Mars 2017 - Mars 2020

RESSOURCES HUMAINES :

Dix-sept personnels permanents
Cinq experts court terme

BENEFICIAIRES :

Ministère de l'Administration territoriale, de la sécurité publique
et de la gouvernance locale
Ministère délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense
nationale des anciens combattants et des victimes de guerre
Ministère de l'Economie et de la planification du développement
Direction générale de la Police nationale
Direction générale de la Gendarmerie nationale
Garde nationale et nomade du Tchad
Gouvernorat de la province du Lac Tchad
Commune de Bol

PARTENAIRES :

Centre de recherche en anthropologie et sciences humaines (CRASH)



PARTENAIRES POUR L'ACCÈS À LA JUSTICE EN GUINÉE : L'OPÉRATIONNALISATION DES MAISONS DE JUSTICE

Coginta est membre d'un consortium dirigé par PartnersGlobal qui met en œuvre un projet visant à améliorer l'accès à la justice dans trois grandes villes provinciales de Guinée : Kindia, Kankan et Labé. Ce projet de deux ans, qui a démarré en août 2017, est financé par le département d'Etat américain. Le projet a accompagné la transformation des Centres d'information de proximité (CIP) en Maisons de justice qui mettent en œuvre le principe d'une « justice de proximité » et rapprochent la justice des justiciables par l'accueil, l'orientation, la sensibilisation, la médiation et la conciliation. Suite à la réalisation d'une enquête de perception sur l'accès à la justice et la sécurité en 2017 dans les localités ciblées, les résultats ont été présentés dans chaque localité au profit des organisations de la société civile, des leaders communautaires de jeunes et de femmes, des chefs de quartier, des opérateurs économiques, des magistrats, des forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie), des leaders religieux, des organisations de défense des droits de l'homme et des confréries traditionnelles (patriarches communautaires et griots).

Lors des échanges, les participants ont exprimé les problèmes civils de faible gravité auxquels ils sont régulièrement confrontés, et pour lesquels ils ne trouvent pas de réponses au niveau des juridictions formelles. Ce sont notamment les problèmes d'incivilités, de conflits de voisinage, de conflits intrafamiliaux, de violences basées sur le genre, de traite des enfants, de conflits fonciers ou encore de conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Les informations recueillies et l'adoption du décret portant création, organisation et fonctionnement des Maisons de Justice le 28 juin 2018 ont permis d'enclencher simultanément le processus d'élaboration du manuel du médiateur-conciliateur, l'identification du personnel des Maisons de Justice et la rénovation et l'équipement des Maisons de Justice.

Outre les chapitres qui traitent du rôle et des missions des Maisons de Justice et du rôle du médiateur-conciliateur, et qui présentent le système judiciaire en République de Guinée, le manuel présente également dix thématiques de sensibilisation : démocratie et état de droit, droits humains, droit civil, droit de la famille, droit de la femme, droits de l'enfant, violences basées sur le genre, droit de succession, droit foncier et droit pastoral. À la suite de la validation du manuel du médiateur-conciliateur, un atelier de deux jours avec les mêmes participants et un caricaturiste a permis la conception de quarante (40) images de sensibilisation et l'identification des outils de sensibilisation et de communication : flyers, boîtes à images, affiche A0 et cartes de visite (numéro vert des Maisons de Justice). A Cet effet, 18.000 flyers, 30 boîtes à images, 75 affiches A0 et 15000 cartes de visites (numéros verts) des Maisons de Justice ont été produits.

En ce qui concerne l'identification du personnel des Maisons de Justice, un appel à candidature à été lancé au sein du ministère de la Justice en collaboration avec la direction des ressources humaines. Après un processus de sélection rigoureux, six fonctionnaires ont été identifiés. Les trois anciens coordinateurs des CIP contractualisés par le ministère de la Justice ont complété le nombre total du personnel des Maisons de Justice. Après une rénovation des locaux et l'acquisition des équipements informatiques et bureautiques au profit des trois Maisons de Justice, Coginta a favorisé la mise en place et la formation des membres du comité de coordination de chaque Maison de Justice. Un atelier de cinq jours, composé de onze participants a été organisé dans les trois communes d'intervention du projet. Au total, trente-trois membres des comités de coordination des Maisons de Justice ont bénéficié d'une formation initiale sur le contenu du guide du manuel du médiateur-conciliateur.

Une collaboration fructueuse avec le ministère de la Justice du Sénégal a favorisé une mission de deux magistrats sénégalais spécialisés en techniques de résolution des conflits. Ces experts ont procédé à la formation du personnel des Maisons de Justice ainsi que des procureurs des trois régions d'intervention du projet sur les techniques de médiation et de conciliation et sur le fonctionnement des Maisons de Justice. Enfin, Coginta a favorisé l'organisation de la cérémonie officielle de remise des équipements des Maisons de Justice au ministère de la Justice présidée par le Ministre de la Justice et le Chargé d'affaires de l'Ambassade des Etats Unis en République de Guinée.

PROJET ID : ACCESS

SOURCE DE FINANCEMENT :

Département d'Etat américain
Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi (INL)

DURÉE DU PROJET : 23 mois

PÉRIODE D'ÉXÉCUTION DU PROJET :

Mai 2017 - Mars 2019

RESSOURCES HUMAINES :

Six personnels permanents

BENEFICIAIRES :

Ministère direction et communes

Ministère de la Justice

Direction nationale de l'accès au droit et à la justice

Communes de Kindia, Kankan et Labé

PARTENAIRES :

PartnersGlobal

CECIDE



PARTENAIRES POUR LA SÉCURITÉ EN GUINÉE: LA RÉFORME DE LA POLICE AU SERVICE DES CITOYENS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du projet « Partenaires pour la sécurité en Guinée : la réforme de la police au service du citoyen » financé par le département d'Etat américain et mis en œuvre avec Partners Global et le CECIDE, Coginta a poursuivi le perfectionnement de quatorze formateurs des commissariats centraux et urbains de Dixinn, Kaloum, Kindia et Kankan dans les domaines de la police judiciaire, la sécurité des quartiers, l'information sur la voie publique et le service général. Environ trois cents policiers ont bénéficié des formations dispensées par Coginta au cours de l'année 2018.

Suite à ces formations, les policiers des services de Sécurité des quartiers ont mis en place des patrouilles pédestres dans les quartiers et ceux des services de Police judiciaire ont mis en application la méthodologie de rédaction des procès-verbaux de synthèse. Coginta a également accompagné la réorganisation des commissariats centraux de Kindia, Kankan et Labé conformément au nouvel organigramme adopté dans le cadre de l'extension de la police de proximité dans ces localités.

Les Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance de Dixinn et Kaloum ont tenu leur cinquième session ordinaire et procédé à la formation des nouveaux membres avec l'appui de l'équipe du projet. Les Plans locaux de sécurité (PLS) ainsi que leurs budgets ont été élaborés.

En ce qui concerne l'initiative "Policiers Référents", vingt-deux policiers ont été sélectionnés et formés suite à un avis d'appel à candidature publié sous la signature du directeur central de la Sécurité publique (DCSP). Quarante-cinq boîtes à images, soixante guides pratiques du policier référent et vingt affiches A0 ont facilité la sensibilisation dans les écoles. Au cours de l'année 2018, cent trente-cinq séances de sensibilisation dans les écoles ont permis de toucher sept mille élèves environ.



Si les jeunes ne voyaient jusqu'à présent la police uniquement que comme un appareil répressif, les séances de sensibilisation organisées par les policiers référents dans les écoles contribuent à changer ce regard et à rétablir le rôle social de la police. La présence des policiers dans les écoles a ainsi brisé le climat de méfiance ou les préjugés que les jeunes élèves avaient vis-à-vis de la police. Les élèves ayant bénéficié de séances de sensibilisation sur la mission de la police, la citoyenneté, la protection des mineurs ou encore la prévention de l'insécurité routière ont un avis positif sur l'initiative, même si le changement de perception vis-à-vis des policiers prendra encore un certain temps.

PROJET ID : INL SECURITY

SOURCE DE FINANCEMENT :

Département d'Etat américain
Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi (INL)

DURÉE DU PROJET : 24 mois

PÉRIODE D'EXECUTION DU PROJET :

Mars 2017 - Mars 2019

RESSOURCES HUMAINES :

Sept collaborateurs

Six experts court terme

BÉNÉFICIAIRES :

Ministère de la Sécurité et de la protection civile

Police nationale guinéenne (PNG)

Ecole nationale de police et de protection civile

Autorités communales de Dixinn, Kaloum, Kindia et Kankan

PARTENAIRES :

PartnersGlobal

Partners West Africa



PROJET D'APPUI À LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE (PARSS2)

En partenariat avec B&S Europe, Coginta a poursuivi sa contribution au projet d'Appui à la réforme du secteur de sécurité (PARSS2) en République de Guinée, financé par le 10ème Fonds européen de développement.

L'appui au Comité national de pilotage de la réforme du secteur de sécurité (CNP-RSS) a permis l'appropriation par les bénéficiaires des outils de suivi-évaluation des activités de la Stratégie nationale d'actions prioritaires (SNAP). Par ailleurs, l'évaluation des mécanismes institutionnels de mise en œuvre de la SNAP et les ateliers de capitalisation ont débouché sur des propositions :

- de restructuration des organes du CNP-RSS visant à les rendre plus performants et en mesure de s'adapter à la phase de mise en œuvre des activités et au transfert des attributions des organes du CNP-RSS aux structures pérennes des départements ;
- d'adaptation de la SNAP et de l'extension de sa période de mise en œuvre pour prendre en compte le gap existant entre les budgets prévisionnels de la SNAP et les budgets dégagés sur le budget national.

En parallèle, des actions de communication ont été organisées pour vulgariser l'action des organes du CNP-RSS dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de sécurité et le rapprochement des forces de sécurité avec la population.

Après la phase de mise en place de la direction des Ressources humaines (DRH) et la formation des différents acteurs intervenant dans la gestion des ressources humaines, l'accent a été mis sur l'opérationnalisation de cette direction à travers la production et la vulgarisation d'un manuel de procédures qui définit le rôle de chaque service dans la gestion des différents étapes de la carrière d'un agent, de son recrutement à sa mise à la retraite. En parallèle,



l'informatisation de la DRH et des services déconcentrés a été rendue possible par une dotation en équipements informatiques et bureautiques et par la sélection et la formation des informaticiens. Enfin, la base de données de la fonction publique a été adaptée aux besoins spécifiques du ministère de la Sécurité et de la protection civile (MSPC). La DRH maîtrise désormais l'effectif du ministère et est en capacité d'assurer la gestion de la carrière et de l'emploi des personnels. Elle est aussi en mesure de produire des états statistiques sur le recrutement, les mutations, les avancements, la notation, la pyramide des âges, etc. Elle dispose enfin d'outils ouvrant la voie à une gestion opérationnelle des effectifs et des compétences.

Une cartographie du dispositif sécuritaire qui géolocalise les installations de la police, de la gendarmerie et de la protection civile et met en perspective les effectifs et les moyens de tous les services, a été remise aux autorités. Ces données vont permettre de nourrir une réflexion :

- dans les différentes institutions concernées sur l'implantation des services et l'ajustement des effectifs ;
- sur la répartition des attributions respectives de la police et de la gendarmerie afin d'optimiser l'utilisation des personnels et des moyens dédiés à la sécurité de l'Etat et de la population en Guinée.

Les missions d'appui à la mise en œuvre des préconisations de l'audit organisationnel et fonctionnel du MSPC réalisé en 2016/2017 se sont également poursuivies au cours de l'année 2018. Elles ont concerné les directions centrales de la Police judiciaire, de la Sécurité publique, des Compagnies mobiles d'intervention et de sécurité ainsi que des services rattachés au Ministre (bureau de Stratégie et développement, Secrétariat général, Secrétariat central, division des Affaires financières).

La professionnalisation de la nouvelle division d'Appui opérationnel de la DCPJ a été renforcée au plan de la formation des personnels (formation au tir et aux techniques d'intervention, formation en police technique et scientifique et aux investigations criminelles, etc.). La DAO permet à la Guinée d'être aujourd'hui en mesure de répondre aux plus grands défis liés à la lutte contre la grande criminalité et le terrorisme.

La mise en place du tableau de bord de la sécurité publique a aussi été généralisée sur l'ensemble du territoire de la Guinée. Le MSPC dispose désormais d'un outil performant qui permettra d'améliorer la performance des services et de mieux répondre aux attentes de la population.

PROJET ID : PARSS2

SOURCE DE FINANCEMENT :

10^{ème} Fond européen de développement

DURÉE DU PROJET : 4 ans

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

Janvier 2015 - Janvier 2019

RESSOURCES HUMAINES :

Sept personnels permanents

Quatre experts court terme

BÉNÉFICIAIRES :

Commission technique de suivi RSS

Ministère de la Sécurité et de la protection civile (MSPC)

PARTENAIRES :

B&S Europe



PROJET D'APPUI À LA RÉFORME DU SECTEUR DE SÉCURITÉ EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE VOLET SÉCURITÉ INTÉRIEURE (PARSS3-MSPC)

Dans l'objectif de contribuer à créer et pérenniser un climat social, économique et politique pacifié en améliorant les services de sécurité à la population, le « Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de Sécurité en Guinée - Volet Sécurité Intérieure (PARSS3-MSPC) » a démarré au cours du 1er trimestre 2018. Financé par l'Union européenne à travers le 11ème Fonds européen de développement (FED), ce projet d'une durée initiale de 40 mois est mis en œuvre par CIVI.POL Conseil en partenariat avec Coginta et la direction de la Coopération internationale à travers l'Ambassade de la France en République de Guinée.

Depuis le démarrage de ses activités en avril 2018, Coginta a principalement porté les efforts sur le volet « gouvernance locale de la sécurité » en présentant tout d'abord aux autorités administratives et locales des communes de Coyah et de Dubréka les résultats du diagnostic local de sécurité réalisé dans ces 2 communes en 2016. Par la suite, les membres des CLSPD de ces deux communes ont été nommés, formés et installés dans leur fonction. Un accompagnement a été fait pour la relance des activités des CLSPD dans les communes de Matam, Matoto et Ratoma et Coginta a appuyé l'organisation de sessions des Fora locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (FLSPD) dans neuf quartiers des communes de Matoto et de Matam. Aussi, une cartographie des acteurs et organisations de la société civile en matière de sécurité, de cohésion sociale et de prévention de la délinquance dans les cinq communes du projet a été réalisée ainsi que l'élaboration d'un répertoire des chefs de quartier de ces communes.



Par ailleurs, les activités de sensibilisation de 48 policiers référents, dont 27 recrutés et formés dans le cadre de ce projet, sont régulièrement soutenues par Coginta dans 18 écoles identifiées. Le guide pratique des Policiers Référents a été réédité, ainsi que des supports pédagogiques (flyers, affiches A0 et boîtes à images) utilisés lors des séances de sensibilisation auprès des jeunes. Coginta a appuyé l'organisation d'une session du comité de pilotage de l'initiative Policiers Référents en novembre 2018.

Au titre des activités de communication et de visibilité dont l'objectif est de vulgariser les actions menées au sein du MSPC et d'assurer la visibilité du projet, un plan de communication et de visibilité a été adopté et s'est traduit par de nombreuses activités dont l'édition de trois numéros de la newsletter « SECURITE Infos », la réalisation de huit émissions radio sur la sécurité, la sensibilisation de 400 élèves policiers sur la doctrine de la police de proximité, la conception de spots et de posters sur la police et la protection civile, ainsi que la couverture médiatique des actions du projet. Par ailleurs, le projet a appuyé l'élaboration de textes relatifs à la mise en place du service de Communication et de relations publiques (SCRP) du ministère de la Sécurité et de la protection civile.

PROJET ID : PARSS3

SOURCE DE FINANCEMENT :

11^{ème} Fonds européen de développement (FED)

DURÉE DU PROJET : 35 mois

PÉRIODE D'EXECUTION DU PROJET :

Mars 2018 - Janvier 2021

RESSOURCES HUMAINES :

Onze collaborateurs permanents

Six experts court terme

BÉNÉFICIAIRES :

Ministère de la Sécurité et de la protection civile (MSPC)

Ministère de l'Administration du territoire
et de la décentralisation (MATD)

Autorités communales de Matam, Matoto, Ratoma, Coyah et Dubréka

Divers collèges et lycées

PARTENAIRES :

CIVI.POL Conseil



PROJET DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION D'UN SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION DES IMPACTS DES PROJETS DU 10^{ÈME} FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Depuis la fin 2015, Coginta collabore au sein d'un consortium avec l'Observatoire national de la République de Guinée (ONRG) dans la mise en œuvre du projet de Suivi et d'évaluation des impacts des projets du 10^{ème} FED en République de Guinée – volet Gouvernance (PARJU, PARSS, PASDD, PARFIP). Le projet crée un système de suivi-évaluation à deux niveaux d'indicateurs. Celui-ci permet de fournir à la DUE en Guinée, d'une part, un tableau de bord synthétique pour suivre, au plus près, les impacts des projets du FED qu'elle soutient au regard des objectifs globaux de son aide au développement et, d'autre part, de mesurer et d'apprécier la pertinence des actions et l'efficacité des crédits engagés. Le système permet également aux différents acteurs (bénéficiaires, administrations, techniciens, responsables des actions...) de chaque projet, de disposer d'un tableau de bord détaillé permettant, dans le cadre d'un processus participatif, une bonne gouvernance et une adaptation régulière des actions engagées.

Au cours du premier trimestre 2018, Coginta a finalisé la deuxième vague de collecte des données, notamment les enquêtes quantitatives institutionnelles à Conakry, les enquêtes qualitatives et la collecte des données administratives auprès des bénéficiaires directs des projets PARJU, PARSS, PARFIP et PASDD. Parallèlement à la finalisation de la collecte, les données ont été contrôlées, épurées puis analysées dans les rapports de suivi-évaluation des impacts des projets respectifs, ainsi que dans un rapport de synthèse des indicateurs niveau II. Les résultats émanant des rapports ont ensuite été présentés aux chargés de projet à la DUE et à l'ensemble des acteurs lors du deuxième Comité de pilotage le 19 juin 2018. Ont ensuite suivi des séances de présentations auprès des ministères bénéficiaires disponibles au cours du mois de juin.





Pour préparer la troisième et dernière vague d'enquête, un processus de recrutement de 23 enquêteurs et d'un nouveau coordonnateur de terrain a eu lieu de juillet à septembre 2018. Parallèlement à la préparation administrative, financière et logistique des enquêtes, la nouvelle équipe d'enquêteurs a été formée aux principes, méthodes et outils de collecte des données utilisés par Coginta. La troisième phase de collecte des données a ensuite débuté par les enquêtes quantitatives auprès de 5792 ménages et des institutions à Conakry et à l'intérieur du pays. Elle s'est étendue du 28 septembre au 22 novembre 2018. Ensuite, cette phase de terrain s'est poursuivie avec les enquêtes qualitatives et la collecte des données auprès des institutions bénéficiaires des projets respectifs jusqu'en janvier 2019.

Cette dernière vague de collecte des données s'est faite en s'inspirant des leçons apprises lors des deux vagues d'enquêtes précédentes. Le renouvellement de l'équipe a permis d'améliorer nettement la précision et la qualité des données collectées. Les nouvelles méthodes d'identification des personnes enquêtées en amont et la coordination centralisée des enquêtes avec un contrôle renforcé par les coordonnateurs de terrain ont également contribué à l'amélioration de la qualité des données, à la diminution du taux de déperdition, et à une meilleure gestion des ressources humaines, matérielles et du temps consacré à la collecte de données et cela malgré un contexte sociopolitique difficile.

PROJET ID : SEIFED

SOURCE DE FINANCEMENT :

Union européenne,
10^{ème} Fonds européen de développement (FED)

DURÉE DU PROJET : 42 mois

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

Décembre 2015 - Mai 2019

RESSOURCES HUMAINES :

Six personnels permanents

Un coordinateur

Une équipe de vingt-trois enquêteurs

BÉNÉFICIAIRES :

DUE en Guinée

PARTENAIRES :

Observatoire national de la République de Guinée (ONRG)

Informations financières

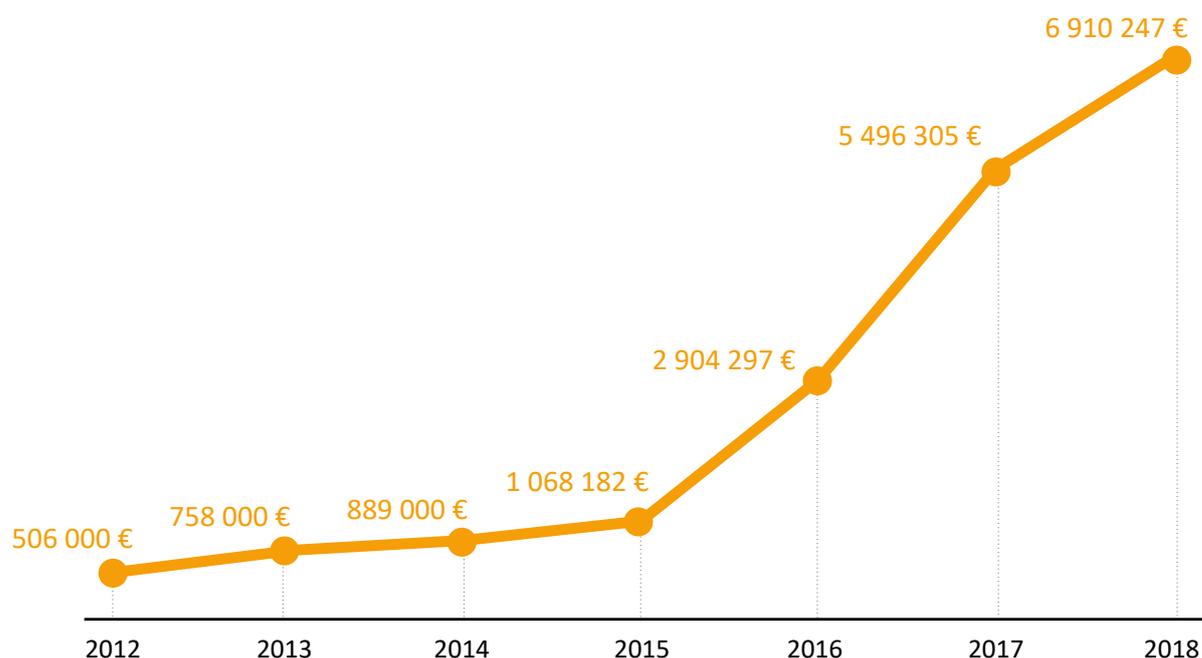


05

L'année 2018 a été **une année de croissance maîtrisée de nos projets**. Elle a enregistré des recettes pour un montant total de 6 910 247 EUR, représentant une progression de +26% par rapport à 2017.

Un organe de révision indépendant certifie que les comptes annuels présentés ci-après donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Coginta.

Evolution des recettes :



Montant en EUR	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes	506 000	758 000	889 000	1 068 182	2 904 297	5 496 305	6 910 247
Progression annuelle	-	50%	17%	20%	172%	89%	26%
Actifs circulants	42 204	156 073	184 360	330 075	1 964 683	3 565 548	3 457 000
Financements reçus d'avance	31 548	144 604	172 173	302 912	1 845 918	3 147 906	3 316 351
Taux au 31.12.2018							
1.1269 CHF pour 1 EUR							

ASSOCIATION COGINTA

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES

Exercice 2018

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire des membres de

l'Association Coginta

Mesdames, Messieurs,

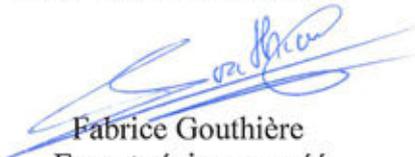
En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de l'Association Coginta pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Comtesas + Gerficom SA



Fabrice Gouthière
Expert réviseur agréé
(Agrément N° 105145)

Genève, le 17 mai 2019

FG/as

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 3'897'693.27, compte de résultat, annexe)

A woman in a blue beret with a circular emblem, wearing an orange life vest over a patterned shirt, is shown from the chest up. She is looking slightly to the right with a gentle smile. The background shows a body of water and a boat's structure. A yellow horizontal bar is positioned below the text.

Nouvelles initiatives

06

Après avoir rejoint les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme en août 2017, Coginta a poursuivi son positionnement sur le **renforcement de la sécurité publique en zones minières**, véritables poumons économiques de nombreux pays africains, matérialisant ainsi, et de manière concrète, le lien entre sécurité et développement.

Ce positionnement va se renforcer en 2019 avec :

-  des formations spécialisées sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme au profit de sociétés minières
-  la signature de plusieurs accords de partenariats stratégiques visant à renforcer la sécurité publique dans les zones minières d'Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, au cours de l'année 2018, Coginta a mené plusieurs **missions de prospection**, notamment en Côte d'Ivoire, au Mali et en République centrafricaine dans des domaines aussi variés que :



la sécurisation des frontières fluviales



le renforcement des capacités de la protection civile



la sécurisation des espaces frontaliers



le renforcement de la gouvernance locale de la sécurité

Ces missions avaient pour but de faire connaître l'expertise et l'expérience de Coginta dans ces domaines et d'identifier les contributions possibles et les opportunités de partenariats avec les acteurs bilatéraux et multilatéraux.



Développement organisationnel

07



Afin de renforcer le positionnement de Coginta sur le plan international, des démarches ont été initiées pour l'**ouverture d'une représentation à Bruxelles** qui devrait se confirmer au cours de l'année 2019.



Sur le plan administratif, financier et organisationnel, de nouvelles procédures ont été mises en place en matière de recrutement du personnel local, de gestion des experts internationaux et de gestion comptable. A ce titre, **une base de données relative à la gestion des experts court terme a été créée** et permet dorénavant à tout candidat de faire acte de candidature en ligne.



Un **Code de conduite anticorruption** a été adopté en vue de répondre aux exigences internationales en matière d'éthique et de déontologie des organisations non gouvernementales.



Remerciements

08

Nous adressons nos chaleureux remerciements à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers, et aux autorités des pays hôtes, pour la confiance qu'ils nous ont accordée au cours de l'année 2018 et dont le soutien s'est manifesté de façon multiple.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les partenaires suivants :

Académie de police de Savatan
Académie du ministère de l'Intérieur bulgare
Association Animus, Bulgarie
B&S Europe
CECIDE
Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF)
CIVI.POL Conseil
Commission nationale de lutte contre la traite des êtres humains, Bulgarie
Coopération suisse (DDC)
Délégation de l'Union européenne en République de Guinée
Délégation de l'Union européenne en République du Tchad
Département d'Etat américain
Ecole de criminologie de l'Université de Lubumbashi
Equipe régionale UE FPI pour l'Afrique de l'Ouest - Sahel et Lac Tchad à Dakar
FOSEC, Burkina Faso
Gendarmerie nationale roumaine
MDF Consulting, Pays-Bas
Observatoire national de la République de Guinée
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
PartnersGlobal
Partners West Africa
Police nationale roumaine
Police nationale bulgare
Police cantonale de Genève
Police cantonale de Neuchâtel
Police cantonale vaudoise
Programme des Nations Unies pour le développement
TC Team Consult
The RISE Project, Roumanie

